



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

du SAMEDI 21 janvier 23

### Etaient présents :

**Personnels :** Madame Quatrepoint, Madame Medinger, Madame de Monts

**Enseignants :** Mesdames Horeau, Pinero, Pontis, de Poulpiquet, Desbordes de Cepoy, Leporé, Le Tourneau, Rebattu, Chiocci, de Reffye, Simon, Médinger, Gernigon, Daniélou.

**Parents correspondants :** Mmes Charpenet, Coudert, Neuville, Feldkircher, Michaud, Vuilliez-Pelen, de Lavarène, Wiscart, Boutan, Tessier, Rang des Adrets, Hottier Durand, Letailleur, Choutet, Madaci, Carbonari, de Saboulin, Jacquier.

**Représentants de l'APEL :** Madame Forlani

A partir de l'ordre du jour envoyé aux participants, parents correspondants et enseignants, le conseil d'école a pu échanger autour des réflexions et questions transmises par les familles aux parents correspondants.

Compte rendu rédigé conjointement par une représentante de l'APEL, par un parent correspondant, et la direction de l'école. Il est déposé sur le site et un mot dans les cahiers de correspondance indiquera son adresse sur le site de Saint Jean Hulst.

### **Préambule :**

- Dans l'enseignement catholique, seul un conseil d'établissement existe incluant école collège lycée avec tous les partenaires de la communauté éducative. Le Conseil d'Ecole n'existe que dans les écoles publiques. Mme Quatrepoint a jugé utile de le créer pour permettre de traiter les questions plus spécifiques au primaire.
- Description des différences entre un Conseil d'Ecole dans le privé et dans le public.

### 1 -Point sur la rentrée 2022

- **Protocole sanitaire :** il est allégé. Il n'y a plus l'obligation de séparer les classes, les niveaux. Ne reste que la déclaration (volontaire) des parents lorsqu'un enfant est positif. L'équipe de Direction en informe les autres parents de la classe qui peuvent ainsi obtenir des autotests gratuits en pharmacie s'ils souhaitent tester leur enfant. Depuis la Toussaint, il n'y a quasiment plus de cas signalés, en revanche grippe et gastro-entérite reviennent en force. Petit rappel : « Un enfant malade est mieux chez lui. »
- **Effectifs :** 760 élèves à la rentrée 2022. Les classes sont bien remplies, même si Mme Quatrepoint limite le nombre d'élèves par classe. Actuellement, voici les effectifs : 31/32 en maternelle, 26 en CP, 27 en CE1, 29 en CE2, 27 en CM1 et 31 en CM2. Les écoles catholiques du secteur de Versailles enregistrent le même nombre de demandes. Les inscriptions sont déjà bien avancées pour l'année prochaine. Les directrices communiquent ensemble pour tenter d'accueillir tous les enfants des familles qui en font la demande.
- **Enseignantes :** \*Deux nouvelles enseignantes ont été accueillies cette année en CM2, Mme Assailly et Mme Gernigon, ainsi que deux Professeurs des Ecoles en début de carrière, Mme de Percin et Mme Pichereau. \*L'école a également accueilli de futurs enseignants pour des périodes de discernement inscrites dans leur parcours de formation de suppléant. A noter que ce parcours leur permet d'accéder ensuite à la formation en vue du concours de Professeur des Ecoles. \*Un départ : Mme Gasset en CP qui a accepté de prendre la classe ULIS au collège. (Classe accueillant des élèves en grande difficulté scolaire)

**2 - Figure spirituelle** : il s'agit de la Bienheureuse Pauline Jaricot, qui est le fil rouge spirituel de l'année, avec des actions de la PS au CM2 autour de sa vie, et notamment des activités prévues à la mi-carême.

### **3 - Actions sur la citoyenneté**

- **CM1 : Apprendre à porter secours** – formation dispensée par la Croix Rouge. A noter qu'il manque des parents pour encadrer ces formations (il s'agit seulement d'être présent pour que les formateurs ne soient pas seuls). L'année dernière une formation PSC1 a également été proposée par l'APEL aux parents, cette action sera reconduite cette année.
- **CE2 : Permis piéton**, reconduit au collège sous forme d'attestations scolaires de sécurité routière organisées en 5<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>.
- **CM2 : Permis internet**. L'objectif de cette formation est : utiliser internet en toute sécurité, en connaître les avantages et les inconvénients, les risques et les droits de chacun. Elle se déroule en 3 étapes. Tout d'abord un policier vient dans chaque classe présenter le permis, puis l'enseignante prend le relais et le policier revient à la fin pour débriefer avec les élèves, répondre aux éventuelles questions et leur remettre leur permis.
- **Permis trottinette** : celui-ci sera également reconduit de la GS au CE2. Une nouvelle formule est en gestation.
- **Parking trottinettes** : Cette question est toujours en suspens, non pour des raisons sanitaires liées au Covid mais pour des raisons de sécurité, à savoir limiter les attroupements. C'est la raison pour laquelle les sorties sont toujours partagées entre plusieurs issues. Il existe aussi un problème technique : le manque de place.
- Construire un parking à trottinettes à l'intérieur de la cour n'est pas possible car cela limiterait l'espace de récréation. L'APEL étudie la possibilité de faire une demande à la Mairie pour la création d'un parking à l'extérieur.  
Quant au parking à vélo, celui-ci reste toujours inenvisageable.

### **4 - EARS (Education Affective Relationnelle et Sexuelle)**

- Il s'agit d'une **obligation légale** depuis la circulaire de septembre 2018. Toutes les écoles doivent dispenser 3 heures par an d'éducation à ces sujets de la PS au CM2. Les dimensions affectives et relationnelles sont abordées à tous les niveaux, la dimension sexuelle est dispensée au CM2 par le CLER. Concernant les séances proposées par le CLER, l'école a l'obligation d'informer les parents sur le contenu de cette formation, et de leur laisser la liberté de ne pas l'accepter pour leurs enfants (cette année, seuls 3 enfants sur 155 sont concernés).
- L'équipe de direction a jugé nécessaire de proposer également aux parents de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> une conférence animée par Monsieur Stéphane Blocquaux et déjà proposée aux 4èmes/3èmes sur les dangers d'internet (par exemple, les photos et images choquantes que les enfants peuvent découvrir à l'insu de leur volonté). Le CLER accentue beaucoup son message de prévention et les effets néfastes de ces images (« il vaut mieux 1 an trop tôt que 5 minutes trop tard »).

Concernant les dimensions affective et relationnelle, suite au Synode, il a été demandé aux écoles de l'Enseignement catholique des Yvelines de travailler sur un programme chrétien d'information sur ces sujets. L'École a choisi cette année le thème du « consentement ». Un « oui est un oui, un non est un non » et ce dès la petite section. Il faut apprendre à considérer l'autre ou encore à gérer les relations amicales exclusives) – cf par exemple la vidéo Comitys « Qu'est-ce que le consentement ? »

Les sujets développés dans ce programme couvrent trois champs : biologique, émotionnel, relations interpersonnelles. Les mêmes éléments sont abordés mais de manière de plus en plus approfondie selon les niveaux.

- **Harcèlement** : Même s'il est davantage présent au collège, l'équipe de Direction est très vigilante à ce sujet. Pour qu'il soit avéré, il faut qu'il soit récurrent, répétitif et gratuit. Chaque incident donne lieu à une enquête menée avec vigilance et tact : certes, il ne faut rien laisser passer mais il faut être juste et équitable, afin que ce soit toujours une occasion de grandir pour les enfants.
- **Les toilettes** : Chez les garçons, il y a eu des ouvertures intempestives et des tentatives d'escalade pour apercevoir les toilettes des filles (ce qui n'est techniquement pas possible). Des plaques du plafond ont été endommagées et sont en cours de remplacement. Il y aura des sanctions lorsque l'enquête sera terminée. Les toilettes doivent rester un lieu d'intimité, il faut que les parents relaient le message à la maison.
- **Ateliers Philo** : mis en place cette année. Le sujet abordé est « Qu'est-ce qu'on dit quand on dit je t'aime ? » et « est-ce qu'on a le droit de dire non ? » ce qui rejoint donc le thème du consentement

## 5- Retour sur le Festival du livre

- Le Festival a très bien fonctionné, en revenant à sa forme initiale après deux ans d'interruption dû au COVID. Traditionnellement, 25% de la recette totale (environ 8000 euros cette année) revient à l'Ecole pour acheter des livres pour les 2 BCD.

## 6- Le plan Vigipirate / Sécurité autour de l'école / PPMS

- **Dispositif Vigipirate** : un 1<sup>er</sup> exercice « attentat /intrusion » a eu lieu avant les vacances de la Toussaint (les parents avaient été prévenus), suivi d'un 2<sup>ème</sup> exercice départemental /préfectoral impliquant toutes les écoles en même temps (sans information préalable). Le service de la BAC demande de ne pas relâcher notre vigilance. Les parents ne peuvent donc toujours pas aller chercher leurs enfants à l'étude en dehors des horaires prévus (sortie de 17h50 à 18h). Les élèves s'en révèlent d'ailleurs d'autant plus concentrés.
- **Exercice incendie** : déjà effectué
- **Sécurité autour de l'école** : message à répéter et renforcer concernant les voitures \*ne pas se garer sur les passages piétons \*ne pas s'arrêter en warning devant le portail des maternelles \*attention aux marches arrière pour se stationner. L'APEL a demandé à la mairie de positionner des plots aux endroits où il est dangereux de se garer.  
D'autre part, Mme Quatrepoint rappelle que le portail est ouvert dès 8h, les parents disposent donc d'une plage totale de 25 minutes pour déposer leurs enfants, il serait par conséquent préférable que les arrivées ne s'effectuent pas toutes en même temps. Autre rappel : à 8h25 les enfants sont censés être en classe.  
Au 16 et au 28 rue Rémyilly, le portail ferme à 8h25 et les enfants en retard ne peuvent rentrer à nouveau qu'à partir de 8h40.

## 7- Etude/garderie

Les effectifs sont très chargés. Mme Quatrepoint rappelle que l'inscription est annuelle et qu'elle ne peut accueillir d'élève supplémentaire que de manière exceptionnelle (1 soir parce qu'un parent a eu un imprévu, mais pas plus). De même pour la cantine : l'inscription est annuelle et peut être exceptionnelle pour un repas de manière ponctuelle.

## 8 - Restauration

L'Ecole a changé de prestataire et choisi ELIOR, malgré le coût plus élevé que ses concurrents car ses propositions reposaient sur des produits locaux, de qualité et des repas variés. Parallèlement, le coût des matières premières a lui aussi augmenté. Pourtant, l'Ecole n'a pas augmenté ses prix de restauration. Il a donc été décidé, avec les conseils d'un nutritionniste, de

réduire le plateau à 4 éléments : entrée ou laitage + viande ou poisson+ accompagnement légumes + dessert. Ceci explique que 2 jours sur 4, il n'y ait pas de laitage car il y a une entrée.

Il n'est absolument pas possible pour le prestataire de préparer des repas alternatifs en fonction des allergies alimentaires. Ces élèves peuvent déjeuner en apportant leur panier repas, un PAI étant rempli préalablement.

Concernant le temps dont disposent les élèves pour déjeuner, les passages s'étalent sur une durée totale d'une heure trois-quarts et la formule self est à nouveau d'actualité à partir du CE2. Cela signifie que les élèves de CE2 commencent et les autres niveaux arrivent au fur et à mesure de leur départ. Il n'y a donc pas de limitation de temps, sauf peut-être pour ceux qui ont choisi des activités à l'heure du déjeuner.

Il y a bien deux lieux de restauration séparés, grâce aux travaux considérables effectués au 28.

- **Surveillance de la pause méridienne** : \*Mme Rosset a succédé à Mme de Malherbe \*Mme de Contenson remplacera Mme Lenormand à partir de lundi 30 janvier (celle-ci rejoint l'équipe communication avec Mme des Rieux car il s'agit de sa formation initiale). Mme Quatrepoint souligne que la plupart des incidents ont lieu à ce moment-là, et rappelle que « la bienveillance n'exclut pas la sanction ».

### 9-Point sur les travaux

Isolation phonique de la classe de Mme d'Harcourt \*Canicule : rien de particulier n'est prévu pour y faire face, mais toutes les fenêtres au sud ont été équipées de stores extérieurs. Toutes les suggestions sont utiles mais Mme Quatrepoint rappelle que, dans une école privée sous contrat, tous les travaux se font sur fonds propres même pour ceux imposés par la loi... (contrairement aux collèges et lycées qui peuvent bénéficier de subventions). La priorité est maintenant à l'entretien des bâtiments car les gros travaux ont été réalisés et les bâtiments sont aux normes.

### 10 -Economies d'énergie à l'école

- **Chauffage** : nous continuons de faire attention aux dépenses et de ne pas chauffer quand c'est possible. Une attention particulière est aussi portée aux éclairages (éteindre la lumière en quittant une pièce). Il y a eu quelques pannes, certaines dues à une fermeture de la vanne de gaz située dans la rue (et donc à l'extérieur de l'école).
- **Performance énergétique des bâtiments** : tous ceux qui ont été refaits sont aux normes et toutes les fenêtres sont en double vitrage.
- **Projet éventuel** : installer des panneaux photovoltaïques sur la terrasse du bâtiment Aubert pour réaliser des économies d'énergie.
- Des **projets éco-responsables** : l'Ecole a déjà obtenu le label éco-responsable (tri dans les classes, vigilance pour la lumière, etc). Il y a quelques années, une opération « anti gaspillage » a été menée à la cantine : tous les déchets alimentaires ont été pesés et « convertis » en nombre de repas gâchés, cela avait bien sensibilisé les élèves. Le Père Vincent souhaite aussi parler aux enfants de « Ma petite planète » : projet qui consiste à prendre soin de notre planète par des petits gestes quotidiens, avec des défis proposés aux élèves.

### Questions diverses

**Photos des fratries** : cela supposerait une logistique compliquée au moment des photos individuelles en début d'année. Mais il serait éventuellement envisageable de proposer un créneau aux parents qui le souhaitent, hors temps scolaire.

- **Méthode de lecture en CP :** certains parents s'inquiètent qu'elle ne soit pas purement syllabique. Mme de Monts rappelle que l'École suit les directives de l'Éducation Nationale en ce sens, qui préconise une approche double : à la fois de déchiffrement syllabique et de compréhension. Un travail sur le code « b a ba » est pratiqué tous les jours (cf les gammes).
- Le support de lecture a effectivement changé, car le précédent n'était pas réédité et il est parfois nécessaire de changer de manuel afin que les petits frères et sœurs découvrent de nouvelles histoires.
- Enfin, le manuel de lecture n'est qu'un support parmi d'autres et d'autres textes sont proposés en complément. Quoi qu'il en soit, il est fortement déconseillé d'apprendre à lire à son enfant avant d'entrer en CP pour de multiples raisons : les parents ne sont pas enseignants, le lien affectif peut être source de blocage....
- Il ne faut pas savoir lire en entrant au CP et tous les sons sont étudiés progressivement. Les enseignantes rajoutent qu'un élève de CP n'est pas censé savoir lire dès la Toussaint. Ce niveau est attendu pour la fin de l'année scolaire.
- Les enseignantes de CE1 constatent que les élèves venant de CP ont un bon niveau de lecture (cf. les évaluations nationales). Il semble donc important de rassurer les parents qui pourraient être inquiets et de véhiculer largement ce message.
  
- **Devoirs à la maison :** il y a souvent des inquiétudes à ce sujet de la part des parents d'élèves de CM2 qui estiment que leur enfant n'a pas assez de devoirs et craignent la marche à franchir pour l'entrée en sixième. Mme Quatrepoint rappelle qu'il y a régulièrement des conseils de cycle (CM1-CM2-6<sup>ème</sup>) afin justement de s'assurer du niveau et de la capacité des élèves à suivre au collège. Les enseignantes rappellent également qu'il faut avant tout savoir apprendre des leçons par cœur, c'est ce qui leur sera demandé en sixième. Et qu'il est essentiel d'apprendre une leçon avant d'effectuer les exercices qui s'y rapportent. Il y a normalement en CM2 trois leçons par soir à apprendre : Français, Maths, et Histoire/Géographie/Sciences...précisément car ils auront en sixième également tous les soirs Français, Maths, Hist/Geo/Sciences + la langue étrangère qui viendra se rajouter. En CM2 les enseignantes ont notamment pour objectif de développer le sens de l'effort chez les élèves, en prévision de la suite de leur scolarité. Cette année, 136 élèves de sixième viennent du CM2 de Saint Jean, Parmi eux : 52 félicitations (dont 8 avec éloges), 38 compliments, 21 encouragements, 25 sans mention (dont certains qui ont la moyenne nécessaire mais pas le comportement adéquat).
  
- **Lavage des mains :** il continue bien d'avoir lieu quatre fois par jour, et donc systématiquement avant les repas, avec plusieurs modalités : soit en classe (lavabo, gel hydro alcoolique ou toilettes de l'étage), puis une fois descendus (toilettes de la cour). En revanche les enseignantes n'effectuent pas de contrôle systématique contrairement à l'époque du Covid.
  
- **Sport :** qu'est-ce qui est pratiqué en EPS ? Il y a plusieurs lieux d'exercice de l'EPS : sur le site du primaire ou celui du collège (avec le dojo, le gymnase, le mur d'escalade) ...Les élèves du CP au CM2 vont tourner sur tous ces lieux pour exercer tour à tour lutte, course d'orientation, escalade, gymnastique, sports collectifs...En primaire, il y a également ½ heure d'activité physique par jour lorsque le temps le permet (jeux) et sauf les jours de sport.
- Piscine : après les CM2, c'est au tour des CP d'aller à la piscine (10 séances). Les CE1 iront à partir de mars. Les parents aimeraient avoir davantage de retours sur le niveau de leur enfant. Il est convenu que l'évaluation effectuée par le maître-nageur lors de la dernière séance leur sera transmise...étant entendu que l'on ne demande pas à un élève de CE1 de savoir nager ; en revanche on lui apprend à sauter dans l'eau sans avoir peur et savoir rejoindre le bord par exemple.

A ce stade il n'y a plus de questions, la séance est donc levée à 10h30.